



Communiqué COVID-19 – n°27

Lausanne annonce la réouverture des marchés non-alimentaires des étalagistes et des artisans, des food-trucks de la Riponne et du marché dominical d'Ouchy

La Municipalité se réjouit d'annoncer la réouverture du marché non-alimentaire du centre-ville ainsi que celui des artisans-créateurs, mais également la reprise des activités des food-trucks de la Riponne, ainsi que l'ouverture du marché dominical d'Ouchy à partir de la semaine du 8 juin 2020.

A compter du lundi 8 juin 2020, il sera à nouveau possible de venir se restaurer tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis auprès des food-trucks de la Riponne. Environ quarante participants se relayeront à raison de dix restaurateurs par jour pour vous faire déguster leurs mets. Dans un premier temps, afin de favoriser les mesures de distance sociale entre les clients, aucune terrasse ne sera autorisée. Cette mesure pourrait se voir allégée si la fréquentation du site le permet.

Qui plus est, dès le mardi 9 juin, le marché des étalagistes prendra place au nord de la place de la Riponne tous les mardis et vendredis de 8h à 14h30. Ce changement de jours d'activité est dû aux mesures de prévention et de protection liées au coronavirus qui ne permettent pas de coupler en même temps sur la place de la Riponne les marchands alimentaires et les étalagistes. Cette solution, discutée avec ces derniers, permet notamment de maintenir un marché non-alimentaire regroupé et homogène.

Du vendredi 12 juin au 31 juillet 2020, vous aurez la possibilité de venir contempler les créations des artisans du marché des artisans-créateurs. Ce marché aura lieu tous les vendredis de 10h à 19h sur la place de la Palud. Quinze marchands seront à votre service pour vous faire découvrir leur multitude d'idées cadeaux.

Enfin, dès le dimanche 14 juin 2020, le marché dominical d'Ouchy s'installera de 8h à 20h sous les platanes de l'allée des Bacounis jusqu'au 30 septembre 2020. Ce marché alimentaire composé de neuf marchands vous permet de trouver vos produits locaux tous les dimanches durant la saison estivale.

Dans le cadre des réouvertures des marchés lausannois, la Municipalité souhaite rappeler que des dispositions particulières doivent être prises pour garantir le respect des mesures d'hygiène et de distanciation sociale liées au coronavirus. Une distance entre les stands plus importante qu'à l'accoutumée en fait notamment partie et a conduit à la décision de la Ville de fermer la rue Centrale à la circulation le samedi de 6h à 15h en faveur du marché alimentaire du centre-ville. Lors de la réouverture d'un marché, ce type de mesure a pour but de permettre d'accueillir au moins tous les marchands au bénéfice d'une autorisation annuelle.

La Municipalité de Lausanne

Informations concernant la pandémie à Lausanne sur www.lausanne.ch/covid-19

Bureau de la communication

Hôtel de Ville | Case postale 6904 | 1002 Lausanne | T +41 21 315 25 50 | presse@lausanne.ch | www.lausanne.ch

1 / 2

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal, directeur de la sécurité et de l'économie,
+41 79 964 27 39**

Lausanne, le 5 juin 2020